SYNDICAT NATIONAL FORCE OUVRIERE
DES LYCEES ET COLLEGES DE PARIS

UD-FO, 131 rue Damrémont 75018 PARIS
tél : 01 53 01 61 10 **courriel : snfolc@udfo75.net**

Réunion d'information syndicale AESH
Mardi 18 janvier à la Bourse du travail

Le 24 septembre, les AESH se sont mobilisés lors d'une manifestation historique à Paris et dans toute la France, pour revendiquer de véritables statuts, des salaires et des conditions de travail décentes. Si les AESH ont reçu le soutien du SNFOLC75, d'autres syndicats et des représentants de parents d'élèves, le Ministre est demeuré sourd à leurs revendications et le rectorat s'obstine à rendre plus difficiles encore leurs conditions de travail !

Des salaires insuffisants voir misérables !

- Les augmentations salariales, fruits des mobilisations des AESH, restent extrêmement insuffisantes alors que dans le même temps la charge de travail augmente avec la généralisation des mutualisations.
- Malgré la nouvelle grille indiciaire, des AESH ont vu leurs salaires diminuer, avec la disparition subite des remboursements partiels des titres de transports ; Des avenants transmis par le rectorat aux AESH comportaient aussi des erreurs d'échelons. Déjà faiblement rémunérés, les AESH n'ont pas, en plus, à payer pour la gabegie administrative du rectorat !
- Faiblement rémunérés, les AESH embauchés directement par les établissements se voient en plus refuser des droits sociaux liés aux salariés de la fonction publique.
- De nombreux AESH qui se voient imposés des temps partiels ont demandé à travailler plus, mais cela leur a été refusé par le rectorat. En même temps, des élèves se trouvent sans accompagnement, et le rectorat ose répondre à la situation précaire des étudiants en les embauchant comme AESH par des contrats d'un maximum de 12 heures hebdomadaires qui ne leur permettront même pas de financer leurs études.

Des conditions de travail rendues de plus en plus difficiles par le rectorat.

- La communication avec le rectorat est difficile, voire même impossible. Les courriels envoyés par les AESH aux différents services des BACA restent le plus souvent sans réponse.
- Face au manque de recrutements et aux démissions constantes, les emplois du temps des AESH sont changés régulièrement et des AESH se voient refuser une copie de leur emploi du temps signé en début d'année.
- Face au manque d'AESH, le Ministre ne se résout pas à augmenter les salaires de manière conséquente, seule solution permettant des embauches. La seule « solution » imposée par le rectorat aux AESH, ce sont les mutualisations, qui rendent encore plus difficiles le travail des AESH et qui ne répondent pas aux besoins des élèves ! Mais quel est donc le sens du travail d'un AESH quand la mutualisation empêche le suivi individuel d'élèves qui en ont besoin ?
- Les AESH-co Ulis disparaissent et tous les AESH peuvent maintenant se voir imposer cette responsabilité. Le rectorat va à l'encontre des droits des élèves ULIS.

Dans un tel contexte, et dans la dynamique de la manifestation nationale des AESH du 19 octobre, le SNFOLC75 organise une **réunion d'information syndicale le**

mardi 18 janvier
9h30 à 12h30
Bourse du Travail, Salle Varlin
3, rue du Château d'Eau

Lors de cette réunion, le SNFOLC75 rendra également compte du Groupe de travail réuni le mardi 15 décembre concernant l'école inclusive.